

Partenaire historique de l'École de la République, la MAE est un acteur incontournable du monde éducatif. En tant que numéro 1 de l'Assurance Scolaire, sa vocation première est de soutenir les enfants et leur famille confrontés à un accident. De l'assurance des tout-petits jusqu'aux protections pour les étudiants et les jeunes actifs, de l'assurance familiale à l'assurance habitation, les contrats MAE évoluent et grandissent avec tous les membres de la famille pour répondre aux besoins de chaque moment de vie. Assureur mutualiste issu de l'Economie Sociale et Solidaire, la MAE défend les intérêts des enfants, des parents et des équipes éducatives sans logique de profit.

Mais pour bien protéger, il faut d'abord prévenir. C'est la raison pour laquelle la MAE met son expérience et sa connaissance des risques au service de la prévention depuis plus de 30 ans. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la MAE mène des interventions tout au long de l'année dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Son équipe de Chargés de Prévention et son réseau de militants interviennent auprès des équipes pédagogiques et des familles pour les sensibiliser à différentes thématiques telles que : le harcèlement et le cyber harcèlement, les accidents de la vie courante, les gestes de premiers secours, l'éducation aux écrans, la sécurité sur le chemin de l'école...

C'est dans cet esprit que la MAE a créé l'album « Maël le roi des bêtises » qui place l'enfant dans un contexte familier, avec des conseils simples à appliquer au quotidien et faciles à transmettre. L'objectif : apprendre à s'épanouir dans le respect des différences, pour permettre le vivre-ensemble dès le plus jeune âge.

Pour les enseignants, cet outil s'accompagne de fiches pédagogiques permettant une exploitation collective en classe. Ces fiches sont disponibles sur le site mae.fr, rubrique « Ressources Pédagogiques ».

Engagée depuis 2013 aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans la lutte contre le harcèlement scolaire, la MAE soutient également la campagne et le Prix « Non au harcèlement ».

Pour prolonger cet engagement et prévenir le harcèlement entre élèves dès la maternelle, nous sommes heureux de vous offrir « Maël, le roi des bêtises ».

Bonne lecture à tous, et à très bientôt pour de nouvelles aventures avec Maël et Maëva!



Chloé Pandourangam Sébastien Chebret



Dans l'école maternelle Hubert LINGOT, Maël est le roi des bêtises!



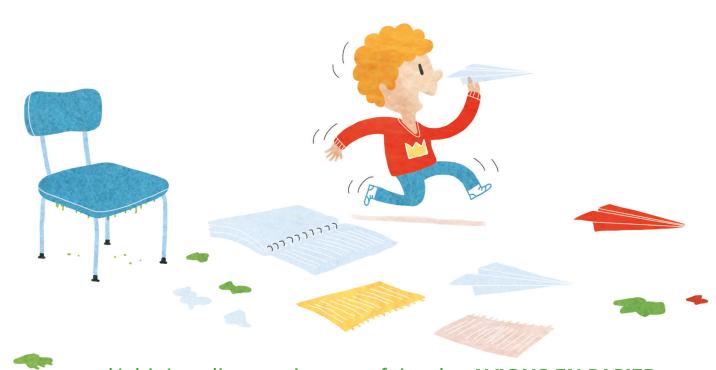
Il a déjà collé sa **FEUILLE** directement sur la table,



transformé les TOILETTES en pataugeoire,



maquillé les **POUPÉES** de la classe avec ses feutres,



déchiré un livre entier pour faire des **AVIONS EN PAPIER**... et il colle toutes ses **CROTTES DE NEZ** sous sa chaise !











Mais le **LUNDI** à la pause pipi, quand Maëva jette de la **PÂTE À MODELER** dans les toilettes, la voilà qui crie : — C'est pas moi! C'est Maël!











Et le **MERCREDI**, pendant la récréation, quand Noé retrouve son **MANTEAU DÉCHIRÉ**, quand Ninon **CASSE SES LUNETTES**, quand la pluie tombe tout à coup et oblige les enfants à se mettre à l'abri, c'est la faute de qui ? De Maël pardi! Eh oui! Même pour la pluie!





Il se roule par terre pour faire une GROSSE COLÈRE.













— Et si on allait dire LA VÉRITÉ





Bien sûr, les trois enfants atterrissent chez la directrice mais...





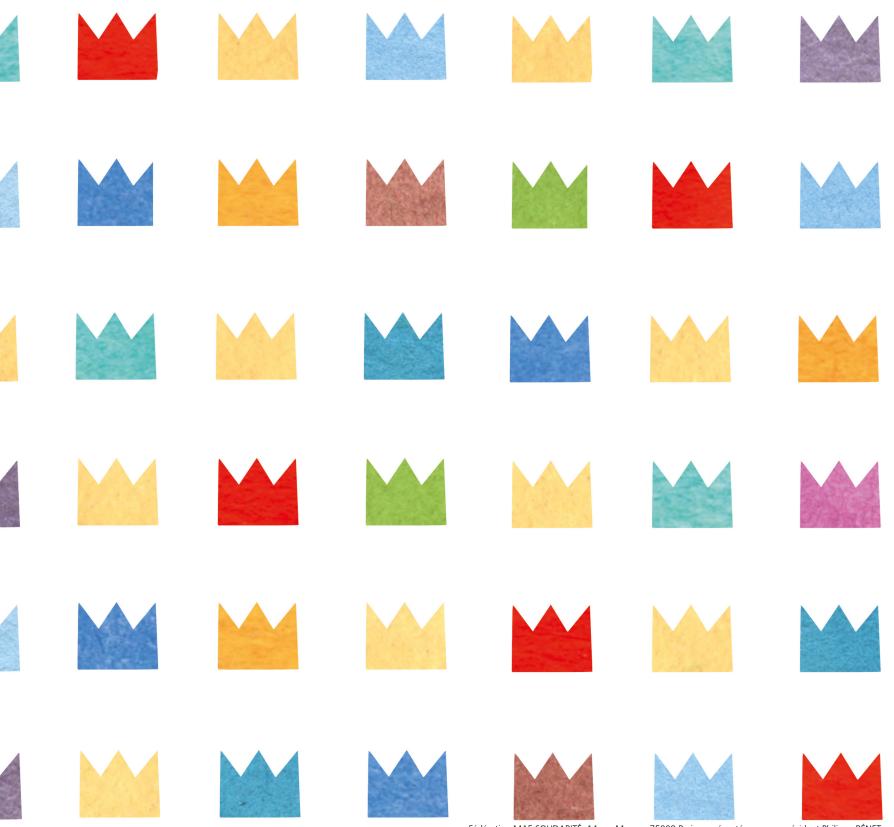












Fédération MAE SOLIDARITÉ, 14 rue Moncey 75009 Paris, représentée par son président Philippe BÉNET Publication soumise à la loi n°49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, modifiée par la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 (dépôt juillet 2020 - 1er dépôt juin 2017) Achevé d'imprimer en juillet 2020 par VINCENT IMPRIMERIES - 32 Avenue Thérèse Voisin - 37000 TOUR5 - Premier tirage mai 2017 Dépôt légal juillet 2020 - Premier dépôt légal juin 2017 Maquette et mise en page par Sophie JAMET





Offert par la MAE